

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : Droit des étrangers	Niveau d'études : DRT C
	Nombre de crédits ECTS : 3
Nombre de périodes : 36	N°UE : 1365 Code de référence : 713704U32D1

DESCRIPTION
<p><b>Prérequis :</b> Attestations de réussite des UE suivantes : <i>Introduction au droit, Techniques de communication professionnelle appliquée aux métiers du droit, Droit civil (les personnes), Droit civil (les biens et obligations).</i></p>
<p><b>Documents de référence pour une préparation préalable au cours :</b> /</p>
<p><b>Objectifs :</b></p> <p>Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ d'appréhender les dispositions juridiques les plus significatives relatives à la situation des personnes qui n'ont pas la nationalité belge ;</li> <li>◆ de situer le champ possible de son intervention dans des situations relevant du droit des étrangers.</li> </ul>
<p><b>Contenu de l'UE :</b></p> <p>Le cours permet à l'étudiant d'acquérir les compétences suivantes:</p> <p><i>face à des situations issues de la vie professionnelle mettant en jeu des problématiques relevant des champs d'application du droit des étrangers, en disposant de la documentation ad hoc,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de distinguer la situation juridique des citoyens de l'Union européenne de celle des citoyens hors UE, notamment en matière d'accès au territoire, de circulation, de séjour, de résidence, d'établissement et d'éloignement ;</li> <li>◆ de considérer quelques cas particuliers liés au statut des personnes étrangères (étudiant, chercheur, ...) ou à des circonstances exceptionnelles : maladie grave, victime de traite ou de trafic d'êtres humains, situations de guerre, ... ;</li> <li>◆ de retracer les grandes lignes de la législation en matière de nationalité : acquisition, attribution, perte et recouvrement, apatridie ;</li> <li>◆ de déterminer les étapes et les mécanismes de la procédure d'asile : le statut de réfugié, la protection subsidiaire, la protection temporaire, l'accueil des demandeurs d'asile, le droit à l'aide sociale, y compris pour les étrangers en séjour illégal, la situation particulière des mineurs non accompagnés (MENA), ainsi que les procédures de recours ;</li> <li>◆ de circonscrire et expliquer les conditions du regroupement familial.</li> </ul>

**Bibliographie :**

Quelques ouvrages intéressants :

-CARLIER J.-Y. et SAROLEA S., Droit des étrangers, Bruxelles, Larcier, 2016.

-CARLIER J.-Y., CREPEAU F., SAROLEA S. et FLAMAND C., Droit d'asile et des réfugiés - manuel de cours, UCLouvain, 2020.

-FERON D., Le droit des étrangers à l'usage des cpas et des services sociaux, Liège, Wolters Kluwer, 2015.

**PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)**

M<sup>me</sup> Marie-Aurore LECLERCQ

**METHODOLOGIE**

Les méthodologies utilisées sont diverses et adaptées aux notions abordées.

- Approche théorique
- Travail de dynamique au travers de cas concrets et analyse de jurisprudence
- Travail participatif-interactions

**MODES D'EVALUATION**

Évaluation écrite certificative (lors du dernier cours)